



Le taux de chômage en Île-de-France au cours des vingt dernières années

En 2016 comme en 1996, le taux de chômage en Île-de-France est moins élevé qu'en province. Néanmoins, pour les hommes franciliens, l'écart n'est favorable que depuis la crise de 2008. En effet, celle-ci a fortement affecté l'industrie, qui est moins présente dans la région capitale. Les jeunes qui résident en Île-de-France sont moins touchés par le chômage que ceux de province.

Florence Faucon

Au cours des vingt dernières années, le taux de chômage francilien a évolué différemment de celui de la province. Plus affectée par la fin de la bulle internet au début des années 2000, la région capitale a ensuite mieux résisté à la crise de 2008.

Chez les femmes, le taux de chômage en Île-de-France reste structurellement inférieur à celui de la province, mais l'écart est aujourd'hui moindre du fait d'un rattrapage de la province en matière de qualification. Chez les hommes en revanche, l'avantage francilien est récent et perceptible depuis la crise de 2008. Les écarts de taux de chômage entre l'Île-de-France et la province sont particulièrement importants chez les jeunes entre 15 et 24 ans, du fait de la poursuite d'études supérieures et par conséquent de diplômes plus élevés chez les jeunes résidant dans la région capitale.

Un taux de chômage francilien inférieur à celui de province, en 2016 comme en 1996

En 2016, en moyenne annuelle, le taux de chômage s'élève à 8,7 % de la population active en Île-de-France, contre 10,0 % en province (figure 1). Cet écart (1,3 point) s'observait déjà vingt ans auparavant - en 1996 - quand l'Île-de-France affichait un taux de chômage de 9,1 % contre 10,4 % pour la province. L'écart observé a toutefois connu des fluctuations au cours des deux décennies (1996-2016).

Dans un premier temps, entre 1996 et 2001, l'écart de taux de chômage entre l'Île-de-France et la province est relativement stable. L'embellie économique de la fin du vingtième siècle profite à toutes les régions. Au cours de ces cinq années, les taux de chômage en Île-de-France et en province évoluent de manière similaire puisqu'ils décroissent respectivement de 2,7 et 2,8 points.

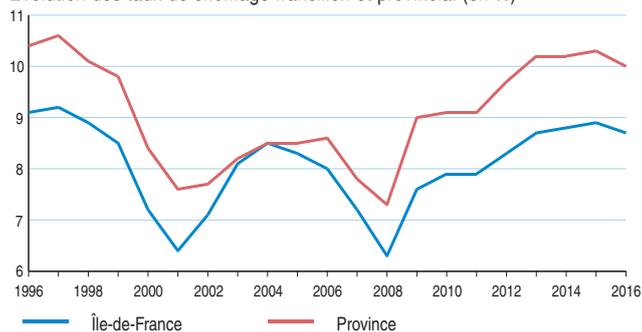
Cependant, à partir de 2002-2003, le taux de chômage francilien remonte fortement et atteint 8,5 % en 2004, rejoignant

ainsi le taux de chômage de la province. Du fait du tissu productif francilien, davantage positionné sur les nouvelles technologies, l'explosion de la bulle internet a eu plus de répercussions en Île-de-France qu'en province. La région capitale a davantage pâti de cette crise.

À partir de 2005, le taux de chômage en Île-de-France baisse de façon plus importante qu'en province. En 2008, le taux de chômage atteint son niveau le plus faible des vingt dernières années aussi bien en Île-de-France (6,3 %) qu'en province (7,3 %). La crise conduit ensuite à une remontée généralisée du chômage, affectant cette fois plus fortement la province. Celle-ci est en effet plus touchée par les délocalisations et fermetures d'unités productives en raison d'un poids de l'industrie plus élevé et d'une main-d'œuvre moins qualifiée. L'Île-de-France, plus spécialisée dans les activités tertiaires porteuses et à haute valeur ajoutée, parvient à contenir la hausse de son taux de chômage. La différence entre les taux

1 Le taux de chômage en Île-de-France reste inférieur à celui de province

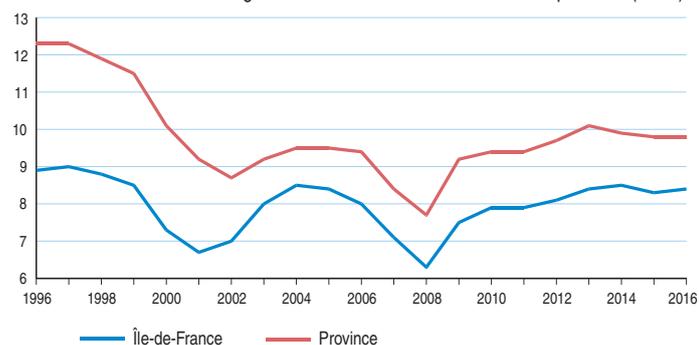
Évolution des taux de chômage francilien et provincial (en %)



Source : Insee, taux de chômage localisés.

2 Les femmes restent plus touchées par le chômage en province qu'en Île-de-France

Évolution des taux de chômage des femmes en Île-de-France et en province (en %)



Source : Insee, taux de chômage localisés.

de chômage provincial et francilien continue à se creuser pour atteindre son maximum en 2013 : + 1,5 point.

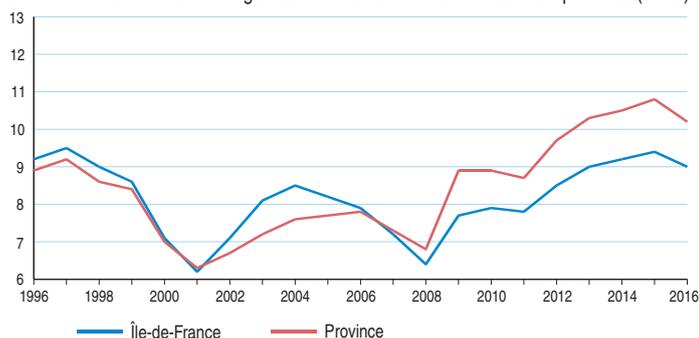
Pour les hommes, un avantage francilien depuis la crise de 2008

Les écarts de taux de chômage entre l'Île-de-France et la province ont évolué de manière différente pour les femmes et les hommes au cours des vingt dernières années.

En 1996, le taux de chômage des femmes atteignait 8,9 % en Île-de-France et 12,3 % en province, soit une différence de 3,4 points (figure 2). Les Franciliennes sont alors nettement plus diplômées et présentes sur le marché du travail que les femmes de province. Au cours de la période 1996-2016, le taux de chômage des Franciliennes reste inférieur à celui des femmes résidant en province. Néanmoins, l'écart se réduit progressivement pour atteindre seulement 1 point en 2004 (taux de chômage de 8,5 % en Île-de-France et de 9,5 % en province). Pour les femmes en province, ce rattrapage avec les Franciliennes s'explique par la progression des qualifications et l'augmentation de l'activité.

3 Le taux de chômage des hommes en Île-de-France est devenu plus faible qu'en province

Évolution des taux de chômage des hommes en Île-de-France et en province (en %)



Source : Insee, taux de chômage localisés.

L'écart se creuse ensuite à nouveau, sans atteindre l'ampleur de 1996. En 2016, le taux de chômage des femmes s'établit à 8,4 % en Île-de-France et à 9,8 % en province, soit une différence de 1,4 point.

Pour les hommes, l'évolution comparée du chômage entre la région et la province a connu plusieurs retournements de situation. En 1996, le taux de chômage des hommes en Île-de-France (9,2 %) est supérieur à celui observé en province (8,9 %) (figure 3). Il restera supérieur tout au long de la décennie 1996-2006, à l'exception de 2001. En 2004, l'écart est à nouveau nettement défavorable à l'Île-de-France. Il s'estompe toutefois par la suite, quand le chômage francilien baisse alors qu'à l'inverse, celui de la province augmente. Enfin, après la crise de 2008, qui affecte principalement l'industrie française, le chômage des hommes résidant en province s'accroît plus vite que celui des Franciliens.

Les plus jeunes structurellement moins touchés par le chômage en Île-de-France

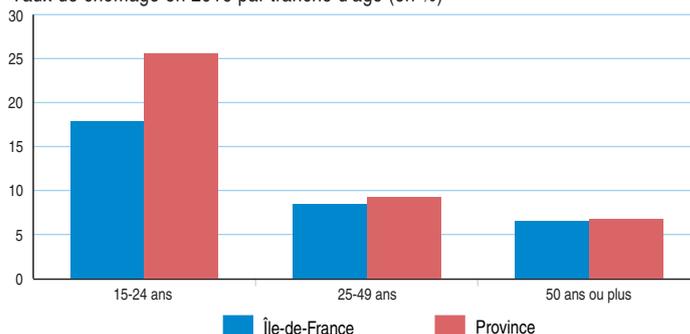
La différence entre taux de chômage provincial et francilien est surtout marquée chez les 15-24 ans (figure 4). En 2016, un quart des jeunes actifs sont au chômage en province contre 18 % en Île-de-France. En 1996, cet écart était comparable. La poursuite d'études longues, plus fréquente dans la région, génère un niveau de diplôme plus élevé chez les jeunes résidant en Île-de-France, qu'ils soient natifs de la région ou de province. Quant aux jeunes qui résident en province, ceux-ci arrivent plus précocement sur le marché du travail. Étant moins diplômés, ils sont davantage en proie à des difficultés d'insertion professionnelle.

Aux âges intermédiaires, entre 25 et 49 ans, le taux de chômage provincial retrouve en 2016 la position qu'il avait en 1996, c'est-à-dire 0,8 point au-dessus du taux de chômage francilien. Pendant la période 1996-2016, en province, le taux de chômage de ces actifs de 25 à 49 ans reste supérieur à celui des Franciliens du même âge. Seule la période 2003-2005 enregistre une augmentation plus rapide du chômage en Île-de-France qu'en province.

Concernant les 50 ans ou plus, les taux de chômage sont comparables entre l'Île-de-France et la province. ■

4 Les 15 à 24 ans beaucoup plus touchés par le chômage en province qu'en Île-de-France

Taux de chômage en 2016 par tranche d'âge (en %)



Source : Insee, taux de chômage localisés.

Insee Île-de-France
1 rue Stephenson
78188 Saint-Quentin-en-Yvelines cedex

Directrice de la publication :
Marie-Christine Parent

Rédactrice en chef :
Dalila de Oliveira

ISSN 2426-1262
© Insee 2018

Pour en savoir plus

- Calvier C., Dahmouh A., Godonou C., « Retour à l'emploi : des perspectives inégales selon le profil des demandeurs d'emploi et les territoires », *Insee Analyses Île-de-France* n° 38, juillet 2016.
- Calvier C., Dahmouh A., Godonou C., « Un retour à l'emploi plus durable en Île-de-France », *Insee Analyses Île-de-France* n° 37, juillet 2016.
- Crenner E., « Des effets de la crise sur le chômage plus faibles et plus tardifs en Île-de-France », *Insee Île-de-France Faits et chiffres* n° 306, juillet 2013.

